



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Le Landeron marche au rythme de la tradition



Le Landeron a célébré la Fête-Dieu sous le thème «La Paix du Seigneur soit avec vous tous», inspiré du pontificat du pape Léon XIV. Après la messe présidée par l'abbé Rémi Steinmyller, une procession a parcouru les rues, ponctuée de prières et de chants devant quatre reposoirs. La journée s'est poursuivie dans la convivialité autour d'un repas au Château, réunissant fidèles, bénévoles et autorités. Claude Perrenoud y était, elle nous en parle en page 11

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann - Cressier
INAUGURATION
13 Juin: 10-17 H
Nouveaux locaux
www.75cl.ch
Food Truck
LO MONTAGNON
Peintre - Tagada - Artisanat
Musée du Domaine - Livres
Ferme Combazin - %Rabais
musicÔvignes - Cor des Alpes

eli10
Votre partenaire en distribution réseaux
eligreen
Votre expert en énergie renouvelable
elivolt
Votre expert en installations électriques
elisafe
Votre expert en sécurité électrique
eli10.ch

eli10 groupe

Pompes funèbres
Grau
24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF
Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et réfection des aménagements de surface du **Chemin du Coteau** se poursuivent.

Le chantier est actuellement à l'étape 4 selon le plan ci-après et va durer du **20 avril au 19 juin 2026**. Durant cette période, la circulation sera interdite dans la zone concernée et des itinéraires de déviation seront mis en place.

Une phase intermédiaire sera réalisée afin de garantir l'accès véhicules aux propriétés Coteau 11, 15, 17, 19, 21 et 23. Les accès aux places privées situés dans le périmètre des travaux seront inaccessibles aux véhicules.

L'accès piéton aux immeubles sera garanti en tout temps et les livraisons resteront possibles, sous certaines conditions. D'autre part, le transport des élèves sera coordonné entre la commune et l'APL.

Pour les riverains qui sont privés de leur place de stationnement, un nombre limité de places de parc est mis à disposition. Leur utilisation est soumise à une autorisation temporaire, qui est à demander par email à lelanderon.securitepublique@ne.ch, avec pour objet «Chantier Coteau - demande autorisation stationnement». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Le ramassage des déchets sera effectué comme d'ordinaire, cas échéant, ils seront extraits de la zone de chantier par l'entreprise. Quant à la distribution d'eau et d'électricité, elle sera en principe garantie et les coupures annoncées 48h à l'avance (sauf urgences).

Dans un souci de coopération et afin de garantir la bonne réalisation des travaux ainsi que la sécurité de toutes et tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place. En cas de besoin, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise de construction (casque rouge).

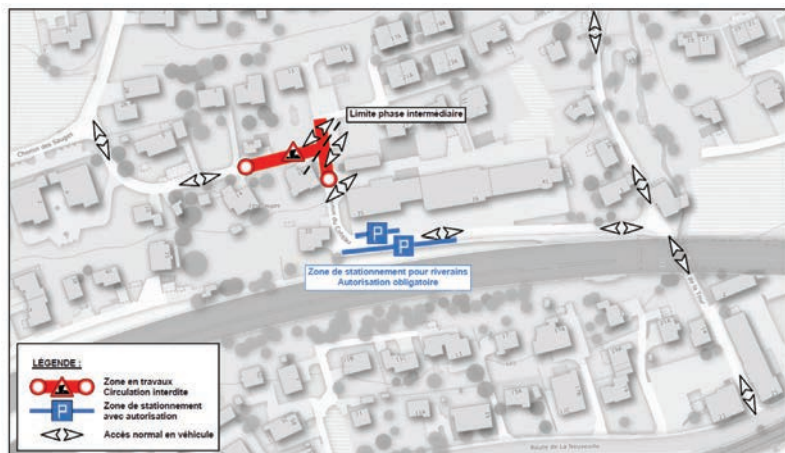
Maître d'ouvrage: Commune du Landeron - Services techniques - 032 886 48 60

Direction des travaux: Mauler SA ingénieurs civils - 032 732 55 55

Entreprise de construction: S. Facchinetti SA - 032 720 12 12

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et votre compréhension.

Commune du Landeron



LE LANDERON



CHAPELLE DU SCAPULAIRE- INAUGURATION OFFICIELLE

Bonjour à toutes et tous,

Le Conseil communal du Landeron a le plaisir de convier la population à l'inauguration de la chapelle du Scapulaire le :

Samedi 20 juin 2026
(devant la chapelle)

10h30 Accueil
11h00 Partie officielle
11h30 Verrée

Pour celles et ceux qui se déplaceront en voiture, quelques places sont à proximité mais étant limitées, nous vous conseillons de faire du co-voiturage et de privilégier le parking de la gare.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cet événement, nous vous adressons nos meilleures salutations.



LE LANDERON



PROVISIONS DOMESTIQUES

Même si les rayons des magasins débordent, on pourrait se demander à quoi bon faire des provisions domestiques? Détenir des provisions à la maison permet de puiser dans vos réserves et de passer au travers d'une crise de quelques jours sans trop de souci...

Quelles sont les quantités d'eau potable que chaque ménage devrait avoir?

Nous avons beau bénéficier d'un approvisionnement en eau de très bonne qualité en Suisse, nous ne sommes pas à l'abri d'une intempérie qui endommage des conduites ou provoque une contamination de l'eau potable. Il est dès lors important de pouvoir recourir à sa propre réserve d'eau en attendant que l'approvisionnement soit rétabli. L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays recommande d'avoir au moins **9 litres d'eau par personne, soit un lot de six bouteilles de 1,5 litre**. Ces packs sont faciles à transporter et se conservent plusieurs mois; ils permettent d'avoir de quoi boire et de cuisiner pendant 3 jours en cas d'urgence. **A partir du quatrième jour, les services des eaux sont tenus de fournir à la population une quantité minimale d'eau potable.**

Quels aliments sont-ils recommandés?

Les provisions domestiques devraient contenir des aliments non périssables pour la consommation quotidienne, par exemple du riz ou des pâtes, de l'huile, des sauces en bocal, du sucre, de la confiture, du miel, du sel, du café, du fromage à pâte dure, etc. Il ne faut pas oublier les aliments que l'on peut consommer sans cuisson (chocolat, biscottes, fromage à tartiner, fruits secs, etc.).

Ce sujet vous intéresse et vous souhaitez obtenir des informations complémentaires? Rendez-vous sur le site internet de la commune du Landeron où est publié le guide «des provisions providentielles» rédigé par la Confédération.

Le Conseil communal

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.06.26 au 13.07.26

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 123637

Parcelle(s) et coordonnées: 7698 - Le Landeron; 2572917/1212630

Situation: Les Paloins; Rue du Jura 65

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Annette Elisabeth Raidt, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la vigne; Distance à l'axe d'une route

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSUM

Tirage: 11'000 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Pesieux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.06.26 au 13.07.26

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 123444

Parcelle(s) et coordonnées: 3165 - Le Landeron; 2571553/1211078

Situation: Le Bourg; Ville 34

Description de l'ouvrage: Réfection de la toiture

Requérant(s): Leslie Mallet, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Plan spécial du Bourg du Landeron / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route

Particularités: Périmètre de plan de site ISOS, bâtiment de 1^{ère} catégorie

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.06.26 au 06.07.26

Publication FAO n° 23

Dossier SATAC n° 123531

Parcelle(s) et coordonnées: 8175 - Le Landeron; 2571614/1211566

Situation: Les Levées; Rue de Soleure 4

Description de l'ouvrage: Installation d'un monte-personne

Requérant(s): Chantal Ritter-Cochand, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone du faubourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'alignement

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 1^{ère} catégorie

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.06.26 au 13.07.26

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 123650

Parcelle(s) et coordonnées: 8172 - Le Landeron; 2573261/1212243

Situation: Les Novalis; Bellerive 126

Description de l'ouvrage: Construction d'une pergola bioclimatique

Requérant(s): Charles-Louis Müri, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 11.06.05 RAC (TOS)

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



CAFÉ CONTACT

Le **samedi 13 juin 2026, entre 09h00 et 12h00**, aura lieu le traditionnel Café Contact en présence de la Sécurité publique et de la Police neuchâteloise devant le bâtiment de l'administration communale.

Toute personne qui souhaite venir discuter d'un éventuel problème rencontré comme par exemple un problème de voisinage, de stationnement, de bruit, etc., ou qui désire un renseignement est la bienvenue.

Les agents sur place se feront un plaisir de vous accueillir et de répondre à vos questions.
La Sécurité publique



LE LANDERON



CONVOCAION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Judi 25 juin 2026, à 19h00

A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2026.
3. Comptes 2025. **Arrêté 1518**. Rapport à l'appui.
4. Nomination du Bureau du Conseil général.
5. Nomination de 9 membres auprès de la Commission financière et de gestion.
6. Modification de l'art. 100 « commission de police du feu » du Règlement général de commune et demande concernant une augmentation de la dotation en personnel de la commune (0.4 EPT). **Arrêté 1519**. Rapport à l'appui.
7. Demande de crédit d'engagement de CHF 268'100.00 concernant la rénovation de la place de jeux située au Bas des Levées. **Arrêté 1520**. Rapport à l'appui.
8. Demande de crédit d'engagement de CHF 315'700.00 concernant la modification des carrefours du Faubourg et du Tirage. **Arrêté 1521**. Rapport à l'appui.
9. Modification de la convention du CAP. **Arrêté 1522**. Rapports à l'appui.
10. Pétitions, lettres et communications.
11. Questions orales.
12. Divers/communications du Conseil communal.

Le Landeron, le 18 mai 2026

Fin du délai référendaire le 12 août 2026

Conseil communal



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



LES DÉJEUNERS DE LATÉNA: PARTAGE ENTRE GÉNÉRATIONS

La Commune de Laténa invite la population à un moment de rencontre ouvert à toutes et tous, **gratuit**, intitulé **Les Déjeuners de Laténa**. Organisés par le Service de la cohésion sociale, ces rendez-vous ont pour objectif de favoriser les échanges entre générations et cultures, dans une ambiance simple et chaleureuse.

Une fois par mois, les habitant-es de Laténa se retrouvent le temps d'une matinée conviviale, **entre 8h30 et 10h30**, pour partager un café, un jus de fruits ou quelques tartines. Ces rencontres sont l'occasion de discuter, de rire et de créer de nouveaux liens.

Le prochain déjeuner a lieu le **17 juin 2026 au Foyer, à Saint-Blaise** (Grand'Rue 15) Les lieux sont facilement accessibles en transports publics et la population est vivement encouragée à privilégier la mobilité douce.

Afin de nous aider à prévoir les quantités de nourriture optimale, nous vous invitons à vous annoncer à l'aide du QR code.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de partager ce moment convivial avec vous.



CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



J'AIME LE SOLEIL ET JE ME PROTÈGE !

Le soleil nous met de bonne humeur. Il nous donne de l'énergie et contribue à notre bien-être. Le beau temps nous incite aux joies des activités de plein air. Mais gare aux UV : un fort rayonnement augmente le risque de cancer de la peau. Alors, profitons des beaux moments de l'été, mais protégeons-nous intelligemment !

Les communes neuchâteloises, le Canton de Neuchâtel, la Ligue neuchâteloise contre le cancer et Objectif NE se mobilisent pour rappeler à la population les bonnes attitudes à adopter lors d'une exposition au soleil. Avec les beaux jours, quoi de plus plaisant que de se rendre à la plage, siroter une limonade ou boire un café sur une terrasse, jardiner ou encore profiter d'une randonnée en montagne. Mais on l'oublie souvent, le rayonnement solaire est nocif. Il est d'autant plus important de protéger efficacement les enfants dont la peau est plus fragile. Nous avons un « capital soleil » limité. Il est donc essentiel de modérer le temps d'exposition aux rayons du soleil en prenant des mesures dès le degré d'intensité 3 de l'indice UV.

Le nombre des cancers de la peau a doublé en 30 ans, selon la Société Suisse de Dermatologie et de Vénérologie. Chaque année, environ 25'000 cas sont diagnostiqués, dont 3'500 cas de mélanome, le cancer de la peau le plus dangereux, susceptible de se propager facilement dans le corps. Ce cancer est de plus en plus fréquent chez les jeunes gens et la Suisse est l'un des trois pays les plus touchés dans le monde.

Comment avoir la « soleil attitude » ?

1. Rester si possible à l'ombre entre 11 h et 15 h.
2. Porter des vêtements couvrants, un chapeau et des lunettes de soleil.
3. Utiliser un produit solaire avec un indice de protection 30 au minimum et ne pas lésiner sur la quantité!

Plus d'informations sur : www.liguecancer.ch/protectionsolaire



LATÉNA



LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LATÉNA SE TIENDRA

Jeudi 18 juin 2026 à 19 h

Auditoire de Vigner, Saint-Blaise

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mai 2026
3. Élection du bureau du Conseil général (avec entrée en fonction le 1^{er} juillet 2026)
4. Nomination d'un-e membres de la Commission des règlements en remplacement de Damien Schär (UDC), démissionnaire
5. Nomination d'un-e membre de la Commission de gestion et des finances en remplacement de Pierre Schmid (Entente), démissionnaire
6. Nomination d'un-e membre de la Commission culture, sports, loisirs, tourisme et ports, en remplacement de Pierre Schmid (Entente), démissionnaire
7. Nomination d'un-e représentant-e auprès du Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel en remplacement de Pierre Schmid (Entente), démissionnaire—membre du corps électoral
8. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'approbation des comptes 2025 et rapport du GSR de l'Entre-deux-Lacs
9. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de 1 230 000 francs pour l'équipement du hameau du Maley et l'enfouissement de la ligne électrique de moyenne tension le Maley – Domaine de Voëns
10. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de 210 000 francs pour la modernisation, l'extension et la planification stratégique des réseaux électriques
11. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la modification du subventionnement des abonnements Onde Verte
12. Rapport de la Commission des règlements concernant une révision partielle du règlement général de commune (RGC) du 12 décembre 2024 et de l'arrêté du Conseil général concernant l'indemnisation des membres du Conseil général et des commissions du 12 décembre 2024
13. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la motion « Un village avec des bâtiments économes en CO² et des espaces généreux en biodiversité » (Commune de Saint-Blaise)
14. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la motion interpartis « Pour la mise en place d'incitations concrètes à l'économie d'énergie électrique » (Commune de Saint-Blaise)
15. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la motion « Pour des mesures sur le plan communal pour une économie plus écologique, en faveur de la transition énergétique, ainsi que pour une meilleure qualité de vie » (Commune de Saint-Blaise)
16. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la motion « Pour la mise en place d'éléments de politique d'urbanisme fortement orientés vers l'innovation en matière d'énergie et la promotion de productions d'énergie renouvelable (solaire, hydraulique, éolienne) dans notre commune » (Commune de Saint-Blaise)
17. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la motion « Pour des mesures concrètes et locales pour le climat » (Commune d'Hauterive)
18. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de prolongation du délai de réponse à la motion « Pour une stratégie de développement économique de la Commune de Laténa »
19. Question du conseiller général Lorenzo Poglià (Les Vert-e-s) : « À quand une présentation et consultation du projet de plan d'aménagement local de Laténa ? »
20. Autres questions et interpellations
21. Communications du Conseil communal
22. Communications du bureau du Conseil général
23. Divers

L'ordre du jour ainsi que les rapports concernés sont disponibles sur notre site : commune-latena.ch



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Collaborateur-trice spécialisé-e (80-100 %)

Une fonction stratégique pour dessiner le futur de notre commune

Votre futur défi

Suite à un prochain départ en retraite, nous recherchons le nouveau regard qui saura nous aider à piloter nos projets avec audace et rigueur. Vous ne voulez pas seulement gérer des dossiers, mais devenir l'un des moteurs de notre Service de l'urbanisme.

Votre mission

En tant collaborateur-trice spécialisé-e, vous contribuez au développement harmonieux de notre territoire. Vous pilotez les projets de construction et veillez à ce que chaque dossier respecte tant les bases légales que les exigences de durabilité et de qualité architecturale de notre commune.

Vos responsabilités

- Piloter et assurer la gestion technique, administrative et juridique des dossiers de construction;
- Assurer une veille rigoureuse sur l'application des règlements communaux, cantonaux, fédéraux et des normes techniques en vigueur;
- Conseiller et collaborer avec les maîtres d'ouvrages et les partenaires dans la conception de leurs projets en garantissant la maîtrise des procédures et du droit de la construction;
- Accompagner les projets d'aménagement du territoire en intégrant les enjeux de développement urbain et les objectifs de durabilité.

Votre profil

- Titulaire d'un diplôme d'architecte ou titre jugé équivalent avec une expérience confirmée dans le pilotage de projets et le suivi architectural;
- Sens du service public allié à un esprit tourné vers l'innovation et la recherche de solutions;
- Très bonnes connaissances du droit administratif et du droit de la construction;
- Intérêt marqué pour la préservation du patrimoine et idéalement une expérience au sein d'une administration publique;
- Esprit d'analyse, rigueur et excellente maîtrise rédactionnelle ainsi que des outils informatiques usuels et métier (SATAC, CAMAC, GAPE, RegBL, AutoCad, etc.);
- Autonomie et diplomatie dans la gestion simultanée de nombreux dossiers complexes avec une forte réactivité.

Pourquoi nous rejoindre?

- Opportunité de rejoindre une administration dynamique pour occuper une fonction stratégique avec un impact direct sur l'évolution du territoire communal;
- Participation active à des projets d'envergure au sein d'une commune en pleine mutation offrant une grande diversité de défis;
- Cadre de travail stimulant favorisant l'épanouissement professionnel;
- Rôle déterminant dans la définition de la stratégie territoriale durable pour les années à venir;
- Conditions d'engagement régies par le statut de la fonction publique de l'État de Neuchâtel.

Entrée en fonction: 1^{er} décembre 2026

N'hésitez plus: envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Latena.Recrutement@ne.ch ou à Commune de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention «Confidentiel», **jusqu'au 24 juin 2026**.

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Véronique Flückiger, cheffe du Service de l'urbanisme, 032 886 65 50 ou le Service des ressources humaines, 032 886 65 40.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.06.26 au 13.07.26

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 123489

Parcelle(s) et coordonnées: DP82 - Hauterive; DP1; 2564895/1206609

Situation: Plage du Vieux Port

Description de l'ouvrage: Rampe d'accès au lac pour PMR

Requérant(s): Commune de Laténa, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone des nouvelles rives / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Art 24 LAT; Espace réservé aux eaux; LPêche; LEau

Particularités: Lac de Neuchâtel

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.06.26 au 13.07.26

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 123524

Parcelle(s) et coordonnées: 3822 - Marin - Epagnier; 2566705/1206463

Situation: Derrière chez Menod; Rue de la Falaise 2

Description de l'ouvrage: Création d'un étang en faveur de la biodiversité

Requérant(s): Pro Natura Neuchâtel, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone mixte 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.06.26 au 13.07.26

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 123599

Parcelle(s) et coordonnées: 3512 - Marin - Epagnier; 2567685/1206430

Situation: Sur le Crêt; Rue Paul-Vouga 129

Description de l'ouvrage: Installation d'une PAC air/eau

Requérant(s): Chlomo Amram Home Perfmance SA, 1027 Lonay

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



FÊTE NATIONALE 2026

Comme depuis plusieurs années, la fête nationale de Laténa sera l'événement de l'été à ne pas manquer. Elle se déroulera sur la plage de Saint-Blaise. La commune et ses partenaires vous préparent un programme varié sur plusieurs jours: dès le 31 juillet des soirées musicales organisées par notre partenaire Zumbuck's Event. La partie officielle aura lieu le 1^{er} août, une journée remplie d'animations avant une clôture en musique. Une séance de cinéma le dimanche 2 août clôturera ce week-end festif.

Appel à bénévoles

La réussite de cet événement dépend surtout des bénévoles. Nous recherchons donc des personnes motivées pour nous soutenir lors de la journée de la Fête nationale, le 1^{er} août 2026.

Toute personne dès 14 ans peut s'inscrire à l'une des tâches proposées ci-dessous, pour au moins deux plages horaires consécutives.

- Montage, démontage, nettoyage (ouvert aux mineur-es)
- Bar: vente de boissons alcoolisées (seulement à partir de 18 ans)
- Cashless: informations et conseils sur le mode de paiement cashless (ouvert aux mineur-es)

L'ensemble des bénévoles sera encadré par des responsables de secteurs et bénéficiera d'explications adaptées à leur mission. Pour chaque heure travaillée, un montant de 15 francs sera versé par la Commune de Laténa après la manifestation. Aucun versement en espèces ne sera effectué aux bénévoles engagé-es durant la fête.

Inscription

Vous trouverez un lien QR code menant au formulaire d'inscription.

Lors de votre inscription, veuillez indiquer votre nom et prénom, et un numéro de téléphone.

Le délai pour l'inscription est fixé au vendredi 3 juillet 2026.

Enfin, en complément à l'inscription sur ce formulaire, nous vous remercions de transmettre par courriel à Latena.CSLT@ne.ch les éléments suivants:

- Coordonnées bancaires complètes (IBAN, banque)
- Nom du détenteur du compte
- Adresse
- Date de naissance



Merci pour votre engagement qui permettra de rendre la fête du 1^{er} août encore plus belle!



LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Taille des plantations en bordure de voie publique

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les routes et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent pas la limite cadastrale.

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au 30 juin 2026. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

Lundi 22 juin 2026 au vendredi 3 juillet 2026

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mardi 7 juillet 2026, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

LIGNIÈRES



CONVOCAION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance extraordinaire

Jeudi 25 juin 2026 à 20h00

Salle du Battoir (local de la fanfare)

Chemin des Condémines 3 à Lignières

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 29 janvier 2026.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Nomination du bureau du Conseil général pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.
6. Nomination d'un membre à la Commission des naturalisations et des agrégations suite au départ de M^{me} Myriam Guyon.
7. Nomination d'un membre à la Commission de police du feu et de salubrité publique suite à la démission de M. Adrien Paul.
8. Adoption du règlement du fonds communal pour l'entretien et le renouvellement de la zone sportive et de détente Fourmiparc. Rapport à l'appui.
9. Adaptation et modification de la Convention intercommunale relative au Centre d'Animation et de Prévention (Le CAP) liées au projet de développement du travail social hors-murs (TSHM). Rapport à l'appui.
10. Lettres et pétitions.
11. Motions et propositions.
12. Résolutions, interpellations et questions.
13. Communications du Conseil communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Josiane Chiffelle

La secrétaire
Ophélie Gauchat

LIGNIÈRES



TIR OBLIGATOIRE 300M

Vendredi 19 juin 2026 17h30-19h30

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



VENDREDI 12 JUIN 2026, MODIFICATION D'HORAIRE

Le bureau communal sera exceptionnellement ouvert le **vendredi 12 juin de 8h00 à 11h45**. (au lieu de 08h00-13h30).

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Le Conseil communal

CRESSIER



MISE AU CONCOURS

A la suite du départ du titulaire, le Conseil communal met au concours un poste de **Agent-e d'exploitation (service des travaux publics Cornaux-Cressier)**

Activités principales:

- Gestion du réseau des eaux claires et des eaux usées
- Entretien des fontaines
- Gestion des permis de fouilles sur le domaine public
- Contrôle et organisation des curages des canalisations communales
- Contrôle de l'éclairage public et annonce des pannes à l'entreprise en charge de l'entretien
- Entretien hivernal avec service de piquet
- Diverses autres tâches en relation avec le fonctionnement du service de la voirie

Exigences:

- Être en possession d'un CFC d'agent-e d'exploitation ou équivalent
- De bonnes connaissances en mécanique sont un atout
- De nationalité suisse ou au bénéfice du permis C
- Expérience confirmée
- Aptitude à travailler en équipe à l'extérieur et de manière indépendante
- Être titulaire du permis de conduire de catégories B et E (remorque)
- Bonne constitution physique et caractère agréable
- Connaissances en informatique

Avantages:

- Travail très varié sur les territoires des communes de Cornaux et Cressier, dans une petite équipe et de manière autonome
- Statut et traitement selon les conditions de la fonction publique neuchâteloise

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2026 ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire: M. Raphaël Humbert-Droz, Chef cantonnier (079 900 41 09)

Les offres accompagnées des documents usuels doivent être adressées jusqu'au 19 juin 2026 à: Commune de Cressier – Postulation TP2C – Rue Vallier 4 – 2088 Cressier ou par courriel à: commune.cressier@ne.ch

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.06.26 au 06.07.26

Publication FAO n° 23

Dossier SATAC n° 123372

Parcelle(s) et coordonnées: 4234 - Cressier; 2569282/1211165

Situation: Les Grillettes; Rue Molondin 1

Description de l'ouvrage: Rénovation et isolation toiture

Requérant(s): Alain Mozerski, 2088 Cressier NE

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU:

Jeudi 25 juin 2026 à 19 heures à la maison Vallier, 2088 Cressier

Ordre du jour:

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mars 2026
3. Nomination du bureau du Conseil général pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027
4. Nomination d'un.e membre au Conseil d'événements scolaires (CESC) en remplacement de Damien Guerne, démissionnaire
5. Rapport et adoption des comptes 2025
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 70'000.00 pour la réfection du chemin de Bellevue
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 95'000.00 pour la rénovation du bâtiment des travaux publics
8. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 76'000.00 pour la réfection du chemin neuf
9. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 40'000.00 pour la réfection du chemin d'accès de la Vieille-Thielle
10. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 94'000.00 pour le projet de réarborisation du village
11. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la modification de la nouvelle convention intercommunale du centre d'animation et de prévention (LE CAP) et au développement du travail social hors-murs (TSHM)
12. Divers

CONSEIL COMMUNAL

L'ordre du jour ainsi que les rapports ainsi que les rapports concernés sont disponibles sur notre site: www.cressier-ne.ch

CRESSIER - LATÉNA -LE LANDERON - LIGNIÈRES



CARTE JOURNALIÈRE DÉGRIFFÉE COMMUNE

Partez à la découverte de la Suisse à prix réduit avec la carte journalière dégriffée Commune, disponible dans votre commune et dans les villes suisses sélectionnées.

- Principe simple et avantageux

Plus vous achetez tôt, plus vous économisez! Disponible uniquement auprès de notre guichet, cette carte n'est pas réservée exclusivement aux habitant-es de chaque commune.

Obtenez-la sous forme papier ou par e-mail selon votre préférence.

- Vente uniquement en prévente

Anticipez vos voyages! La carte journalière dégriffée Commune est disponible en prévente dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci.

Aucun achat ne sera possible le jour du voyage.

- Votre voyage, votre identité

La carte est nominative et requiert une pièce d'identité officielle lors des contrôles. Aucune revente ou transmission n'est autorisée, garantissant ainsi votre expérience de voyage personnalisée.

Tarifs

Assortiment

2^e classe avec demi-tarif
2^e classe sans demi-tarif
1^{ère} classe avec demi-tarif
1^{ère} classe sans demi-tarif

Niveau de prix 1

Disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage

39 francs
52 francs
66 francs
88 francs

Niveau de prix 2

Disponible jusqu'à la veille du voyage

59 francs
88 francs
99 francs
148 francs

Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, vous pouvez consulter la page www.cartejournaliere-commune.ch ou scanner le code QR:





AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



INFORMATION A LA POPULATION

Travaux de réfection de voie à l'entrée de l'usine – passage à niveau – Juracime – Route de la Ronde-Fin (DP7)

La Commune de Cornaux informe la population que l'entreprise Juracime SA va procéder à des travaux de réfection de deux appareils de voie à l'entrée de leur usine et au renouvellement du passage à niveau.

La pose de ces nouveaux équipements est prévue en milieu de journée le 19 jusqu'au 22.06.2026 dans l'après-midi.

Durant cette période le passage à niveau sera impraticable pour les véhicules et piétons mais sera toujours praticable pour les services d'urgences.

Dès la fin des travaux, l'enrobé sera remplacé mais nécessitera ½ jour d'immobilisation (pas d'accès possible) le 22.06.2026 jusqu'en début d'après-midi.

Nous remercions la population de respecter la signalisation apposée et de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

Ci-dessous: le plan de situation



CORNAUX



ARRÊTÉ CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la Commune de Cornaux,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1er avril 2020

arrête:

Article premier – Une zone de rencontre (vitesse maximale autorisée de 20 km/h) est instaurée au carrefour de la rue des Fontaines et du Clos St-Pierre à Cornaux depuis le bâtiment No 18 de la rue des Fontaines dans le sens de la descente, à la rue des Fontaines, depuis 14 mètres avant la façade Sud du bâtiment No 10 de la rue des Fontaines dans le sens de la montée, ainsi qu'à la rue du Clos St-Pierre, depuis le bâtiment No 3a dans le sens Est-Ouest, (signal 2.59.5 OSR « Début de la zone de rencontre » et signal 2.59.6 OSR « Fin de zone de rencontre »).

Art. 2. – Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cornaux, le 1^{er} juin 2026

LE CONSEIL COMMUNAL

Le président : M. J.-M. Cantin

La secrétaire : M^{me} L. Veliz

Décision approuvée

Neuchâtel, le 8 juin 2026

SPCH Service des Ponts et Chaussées

N. Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la feuille officielle cantonale, en deux exemplaires, auprès du département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

New Kia EV4

Réservez un essai sur route auprès de votre partenaire Kia.

Désormais
avec un
leasing à 0%*



KIA
Movement that inspires



En savoir plus.

Garage Carrosserie Storrer Sàrl

Grand pont 2 | 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: Kia EV4 GT-Line 81.4 kWh aut., CHF 49'950.-, prime EV de CHF 2000.- déjà déduite. Peinture métallisée CHF 830.-, 15,8 kWh/100 km, 18 g CO₂/km, rendement énergétique B. *Calcul de leasing, p. ex. à 0%: Kia EV4 Lite 58.3 kWh aut., CHF 34'450.-, prime EV de CHF 2000.- déjà déduite. Mensualité leasing CHF 299.-, taux de leasing 0%, taux de leasing eff. 0%, durée 24 mois, 10'000 km/an, versement initial CHF 8612.- (non obligatoire), assurance casco complète obligatoire non incluse, le partenaire de leasing est MultiLease AG. Une demande de leasing n'est pas accordée lorsqu'elle entraîne le surendettement du consommateur ou de la consommatrice. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 111 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2026 ou jusqu'à épuisement des stocks (seulement chez les partenaires Kia participants).



CORNAUX



INFORMATION A LA POPULATION CONCERNANT LA GESTION DE L'EAU DE LA COMMUNE

« Suite à la décision des autorités communales, la gestion complète du réseau d'eau potable est assurée par Viteos SA de manière rétroactive depuis le 1^{er} janvier 2026.

Viteos SA assurait déjà l'exploitation technique du réseau d'eau. Dans le cadre de ce nouveau mandat, elle prend également en charge la gestion de la facturation, l'organisation des relevés des compteurs d'eau ainsi que le suivi et le remplacement des compteurs.

Viteos SA met tout en œuvre afin de garantir une transition simple et transparente pour les abonnés et de leur faire parvenir la première facture 2026 dans les meilleurs délais.

Les autorités communales sont conscientes que les abonnés n'ont pas eu la possibilité de régler leur consommation d'eau depuis le dernier relevé effectué en décembre 2025. Afin d'accompagner cette transition, des possibilités de paiement échelonné pourront être proposées aux abonnés qui en feraient la demande, en fonction du montant de leur facture.

Le rythme de facturation restera inchangé et continuera à être effectué de manière trimestrielle.

Administration communale

SAINT-BLAISE

La Commission du 3 Février, un moteur de la vie villageoise à Saint-Blaise



c3f veille à ce que St-Blaise reste en mouvement

Depuis plus de vingt ans, la Commission du 3 Février fait vivre l'esprit de Saint-Blaise à travers des fêtes, des rencontres et des traditions qui rassemblent les habitants. Héritière d'une longue histoire locale, elle continue de jouer un rôle essentiel dans l'animation du village et dans la préservation de son identité.

À Saint-Blaise, certaines traditions ne se contentent pas de traverser le temps: elles continuent de fédérer tout un village. C'est précisément le rôle que joue la Commission du 3 Février, société d'émulation et de promotion de Saint-Blaise, née en 2003 dans sa forme actuelle. En reprenant l'héritage de structures plus anciennes, elle s'est donné une mission claire: animer la commune et offrir aux habitants des occasions de se retrouver, de se rencontrer et de faire vivre l'esprit villageois. Au fil des années, la Commission s'est imposée comme un acteur incontournable de la vie locale. Son événement emblématique reste, bien sûr, la fête du 3 février, célébration unique en son genre en plein hiver, qui contribue fortement à l'identité de Saint-Blaise. Autour de cette date phare gravitent d'autres rendez-vous appréciés, comme les mascarades, la foire de Saint-Blaise ou encore les apéros villageois organisés en début et en fin d'été.

Ces manifestations ne sont pas de simples animations. Elles remplissent une véritable fonction sociale. Les mascarades, par exemple, impliquent les élèves de l'école et créent, pour les familles, un moment chaleureux de partage. Quant à la fête du 3 février, son caractère exceptionnel attire l'attention et renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur village.

La force de la Commission du 3 Février repose aussi sur son ancrage collectif. Environ 35 membres, essentiellement issus des associations du village, participent à cette dynamique. Le comité, composé d'un président, d'un vice-président, d'un caissier, d'un secrétaire et d'assesseurs, se réunit chaque mois pour préparer les événements. Ce travail bénévole, régulier et structuré, permet d'organiser chaque année plusieurs manifestations qui profitent à l'ensemble de la population. La Commission agit également comme un trait d'union entre les sociétés locales et la commune. Lors de la foire, par exemple, elle met en place un stand des associations géré par des sociétés locales, dont les recettes leur sont ensuite reversées. Une manière concrète de soutenir la vie associative tout en renforçant les liens entre les différents acteurs du village.

Comme beaucoup d'organisations, la Commission a dû faire face à la période du Covid, qui a empêché l'organisation de certaines manifestations. Mais elle a su maintenir son cap et poursuivre son engagement. Aujourd'hui encore, elle entend préserver ce qui fait sa force: proposer des rendez-vous qui empêchent Saint-Blaise de devenir une simple cité-dortoir et qui entretiennent une convivialité précieuse dans le quotidien des habitants.

À l'heure où la commune de Laténa cherche encore ses nouveaux équilibres, la Commission du 3 Février continuera d'animer le village avec détermination. Forte de son histoire, de ses bénévoles et de son attachement profond à Saint-Blaise, elle demeure un acteur central de la vie villageoise. Et pour beaucoup d'habitants, une chose est sûre: sans elle, le village perdrait bien plus que quelques fêtes, il perdrait une part essentielle de son âme.

DJ

Origami

**jeudi 18 juin 2026
de 15h30 à 17h30**



Rendez-vous à la bibliothèque de Laténa

Les places sont limitées ainsi :

- 15h30 - 16h00 : 10 personnes
- 16h00 - 16h30 : 10 personnes
- 16h30 - 17h00 : 10 personnes
- 17h00 - 17h30 : 10 personnes

Pour t'inscrire, demande à tes parents de nous appeler au 032 886 66 18 ou de nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : bibliobus.latena@ne.ch

LATÉNA



QualityNet SÀRL
Services

Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch



LE LANDERON

Réception des nouveaux arrivants en toute convivialité

Comme de coutume, le groupe ANA (accueil des nouveaux arrivants) recevait quelques trente-huit personnes dans la salle de la Justice de l'Hôtel de Ville du Landeron avec, à leur arrivée, la possibilité de participer au tirage au sort de trois prix (bon, sirop et miel bio ou 2 bouteilles du 700°).

Au nom du groupe ANA, Dominique Turberg leur adresse les salutations de bienvenue dans cette belle localité tout en leur donnant quelques explications relatives aux activités du groupe composé de volontaires à disposition pour orienter chacun vers des personnes ou des services compétents permettant de faciliter leur intégration. Il ajoute que diverses brochures éditées par le groupe ANA et autres sont à leur disposition.

Quelques mots de bienvenue du Conseil Communal

Olivier Guye, membre du Conseil communal se présente en indiquant quelles sont ces fonctions au niveau communal et c'est pour lui un honneur et un grand plaisir de souhaiter la bienvenue à tous, au nom des autorités communales.

Il donne encore quelques informations relatives à son parcours soulignant qu'il est arrivé au Landeron il y a une quinzaine d'année. Il détaille ensuite les multiples raisons qui font que l'on s'attache au Landeron. Pour sa part, il apprécie le côté villageois, ses nombreuses sociétés allant de la culture au sport et l'amabilité de chacun. Il se réjouit de pouvoir retrouver les nouveaux arrivants soit dans les différentes sociétés locales, dans les services bénévoles, les institutions politiques, paroissiales ou encore sur un banc public ou sur une terrasse. Il précise encore que la bibliothèque du Landeron est ouverte au public avec également une collaboration avec la ludothèque de La Neuveville.

Tout en souhaitant à chacun une belle intégration, il termine en indiquant que l'administration communale répondra avec plaisir aux questions qu'ils souhaiteraient poser.

Informations diverses

Martin Lehmann, membre du groupe ANA fait ensuite un petit résumé de l'histoire du Landeron tout en soulignant qu'une visite du Musée pourra répondre à certaines interrogations. Il se tient à disposition pour y répondre.

Madeleine Hinkel, membre de la fondation de l'Hôtel de Ville, donne à son tour des informations relatives au programme proposé par la nouvelle animatrice, sans oublier bien sûr de parler du Musée et de la Chapelle des Dix-Milles Martyrs.

La soirée se poursuit

Place ensuite à une petite visite du Musée et à la découverte du vidéogramme du Landeron pour se retrouver ensuite tous ensemble au Caveau afin de partager un moment convivial autour d'une agape préparée par les membres du groupe ANA. CP

LE LANDERON

Rotary Club, un don pour un jeu pour les enfants

Mercredi 27 mai, les membres du Rotary Club se retrouvaient à la piscine du Landeron pour officialiser leur don, par la pose d'une plaquette sur un jeu pour enfants (bateau) destiné à leur plaisir de détente. Cette donation résultant d'une partie du bénéfice de la vente de la Cuvée du 40^e anniversaire du Club (assemblage de vin « La Grillette ») a permis ainsi d'offrir un jeu original à la piscine du Landeron.

C'est une action très concrète qui va dans le sens d'actions destinées à la jeunesse régionale avec, en plus, un petit clin d'œil symbolique par rapport au nom « Rotary Neuchâtel – Vieille Thielle ».

Les membres du club ont ensuite été invités à découvrir les systèmes de traitement de l'eau, les infrastructures et installations de la piscine sous la conduite de Jean-Pascal Pétermann, président de la Fondation et de Fredy Winz, conseiller communal et vice-président de la Fondation, moment intéressant et très apprécié par tous.

Lors de l'apéritif, Jean-Pascal Pétermann et Freddy Winz ont adressé des remerciements au Rotary Club pour leur don.

Loïs Auberson, président du club a également remercié les membres et amis pour leur engagement dans la vente du vin tout en rappelant que la volonté du comité a été d'apporter son soutien à l'achat d'un jeu qui perdurera dans le temps et profitera aux jeunes de la région. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas pris en commun au restaurant de la piscine..

Une année de présidence

Pour Loïs Auberson, cette année de présidence lui a apporté de belles satisfactions avec des objectifs atteints tant au niveau des dons qu'au niveau des actions entreprises. Il souligne que la mobilisation des membres dans diverses actions a donné un bel élan au club. Il est heureux de passer le pouvoir au nouveau président en ayant accompli durant cette année les objectifs qu'il s'était fixés. Une toute belle expérience. CP



SAINT-BLAISE

Apéro de début d'été à Saint-Blaise

VENEZ NOMBREUX!

Rendez-vous le vendredi 19 juin 2026 dès 18h au port de Saint-Blaise.

Le comité de la Commission du 3Février (C3F) organise son traditionnel apéritif villageois de début d'été. Sur un principe canadien, le comité fournit les boissons et s'occupe du service et les participants partagent les victuailles qu'ils auront confectionnées avec amour dans les cuisines du village. L'événement sera annulé en cas de météo défavorable, le bon sens étant de mise dans ces circonstances.

Nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux pour partager un moment de convivialité et lancer la saison la plus ensoleillée de l'année! Le comité de la Commission du 3Février



Le Tessin s'invite à Cornaux!

Rejoignez-nous le 19 juin pour une soirée placée sous la «Dolce Vita» Suisse

Un onctueux risotto safran et Luganighetta

Préparé par «Justin» de la Cantine Verte - Places limitées

Inscriptions et informations: <https://tournoi.fcornaux.ch>

LE LANDERON

Une Fête-Dieu dans le recueillement et la convivialité



Jedi de la semaine dernière, Le Landeron célébrait la Fête-Dieu placée sous le signe « la Paix du Seigneur soit avec vous tous », message central et thème fondateur du pontificat du pape Léon XIV. Pour rappel, Le Landeron est la seule commune du canton à célébrer le Saint Sacrement exactement soixante jours après Pâques.

Après la cérémonie religieuse présidée par l'abbé Rémi Steinmyller au côté de l'abbé Gérard et d'une dizaine de prêtres, c'est au son des cloches que tous se retrouvent à l'extérieur pour former la procession. Bannières des Confréries en tête, la fanfare « La Cécilienne » donne le rythme à la procession suivie par les porteurs de lanternes et de la Croix, le chœur de la Paroisse, d'une délégation du service hospitalier de l'ordre de Malte en Suisse, de communiant du Landeron, de Cressier et de la Neuveville accompagnés de l'abbé Gindrat de l'unité pastorale Bienne-La Neuveville, de trois gardes-suisse et du Dais, protégeant l'ostensoir de 1623, Dais soutenu par Christian Muriset, Georges Rais, Jean-François Varnier et Maurice Perroset suivi de très nombreux fidèles.



Tout au long du parcours, chacun se recueille devant les quatre repaires (ancien poids public décoré par les Confréries, Chapelle des Dix milles Martyrs par Madeleine et Raymond Hinkel, à côté du collège primaire par des paroissiens de Saint-Blaise avec Otilie et Gebhard Graf et à la citadelle par le groupe Christian Persoz) avec prières, bénédiction, chants et lancé de pétales de fleurs.

Un apéritif est ensuite servi sur le parvis de l'église avant que tous se retrouvent dans la cour du Château pour la partie festive où deux cents repas ont été servis avec le traditionnel Jambon à l'os et salades.

Cette belle journée se termine ainsi en toute convivialité dans une superbe ambiance.

Des remerciements sont adressés à tous ceux qui donnent de leur temps pour que cet événement perdure, aux autorités communales dont le soutien est indispensable et à leurs services, à la police neuchâteloise et locale et aux musiciens de La Cécilienne toujours fidèles depuis des lustres.

CP

MARIN

A quelques pas du carrefour de l'Etoile

Trois Accidents

Trois accidents de la circulation se sont produits à proximité des giratoires de Marin-Centre, le mercredi 3 juin, en fin d'après-midi, et le dimanche 7 juin, en début de soirée.

Le 3 juin, un véhicule a pris feu sur la bretelle de l'autoroute à la sortie de Marin-Centre en direction de Neuchâtel. Le feu a été maîtrisé par les pompiers de RDIL, Région de Défense et Incendie du Littoral. L'incendie a nécessité la fermeture de la bretelle autoroutière de 17 à 20 heures.

Selon le communiqué de presse de la Police neuchâteloise, le 7 juin, à 18h45, une voiture conduite par un habitant de l'Entre-deux-lacs, qui quittait le Mc Drive pour s'engager dans la rue des Perveuils, est entrée en collision avec un scooter conduit par un habitant du Littoral âgé de 20 ans.

Le scootériste a chuté sur la chaussée. Blessé, une ambulance a été appelée pour le transporter à l'hôpital Pourtalès.

Une voiture en feu, au début de l'après-midi du 9 juin, sur l'autoroute A5, à la hauteur de Marin. Cet événement a aussi perturbé la circulation de Monruz à Marin. L'automobiliste a, toutefois, réussi à se mettre sur la bande d'urgence pour faciliter les secours.

CZ

CÉLÉBRATION

DEIL DE PERDRIX 165 ANS

18 JUIN PLACE DU PORT

17h - Dégustation
dès 21h - Match de la Suisse sur grand écran

SWISS WINE NEUCHÂTEL

NEUCHATELOEILDEPERDRIX.CH

Suisse. Nature. Émotion.

Depuis 1880

LIENHER

FENÊTRES & PORTES

Nouveau logo - Mêmes valeurs locales

032 853 23 24 www.lienher.ch

THIELLE WAVRE

Assemblée générale du Petit four: bravo et merci Présidente

Pour la dernière fois, Celia Walmsley a présidé l'assemblée générale de l'association du Petit four. Dans son rapport, elle a tenu à relever que, malgré les travaux de réaménagement de l'espace partagé par l'école de Wavre et le Petit Four, la plupart des activités planifiées ont pu avoir lieu. Elle s'est réjouie: « Nous sommes très heureux que cet espace soit enfin transformé pour garantir une meilleure sécurité aux alentours du Petit Four avec un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite et également pour offrir ce qui manquait à notre charmant village, une belle place villageoise, à partager entre tous.

Nous nous réjouissons que la population locale bénéficie de ce nouvel espace commun». Parmi les faits marquant de cette année écoulée, la grande fête des 30 ans du petit four qui a réuni une centaine de personnes autour d'un grand brunch, 4 animations du Passeport Vacances de Neuchâtel, du Vully et de Payerne, les journées des écoliers pendant toute l'année scolaire, la commande du Saint-Nicolas, le joli marché artisanal ainsi que l'animation de la fenêtre de l'Avent et enfin une journée de spécialités pour la boutique de Noël de la paroisse de l'Entre-de-Lac. L'enveloppe extérieure du Petit four a subi un petit bain de Jouvence car complètement chaulée par Celia Welmsley, Jean-Jacques Masson et Saboor Mirzayi. Elle a ensuite annoncé sa démission de la présidence: « J'ai eu énormément de plaisir à présider notre association [et comme] ma passion pour le Petit Four de Wavre est toujours bien présente en moi, [je continuerai] à m'investir dans l'association, mais uniquement en tant que membre active». Elle a finalement remercié le comité qui « n'a pas froid aux yeux, aucun défi ne le glace».

Les comptes, présentés par Laurence Fankhauser-Perrinquet, boucle avec un léger bénéfice qui sera versé dans la réserve pour l'entretien du Petit Four, ont été validés par applaudissements. Au vu de ces résultats, la cotisation reste au prix de 10 francs (minimum) par ménage.

Au chapitre des démissions et admission, Celia Walmsley et Brigitte Basilico ont rendu leur tablier et Saboor Mirzayi fait son entrée officielle au comité. Ce dernier se compose, dans sa version élargie actuelle, de 13 membres.

En acceptant de reprendre le poste de président, Adrien Chaize a dit que « ce sera avec plaisir que je reprendrai ce rôle pour guider le comité et représenter notre société à l'extérieur». C'est par applaudissements qu'il a été adoubé.

DJ



Le Petit four bientôt dans son nouvel écrin

MARIN- EPAGNIER

Un débat contradictoire à l'espace Perrier

À l'espace Perrier de Marin-Épagnier, ce jeudi passé, la section locale du parti socialiste organisait un débat contradictoire consacré à l'initiative de l'UDC visant à plafonner la population résidente permanente de la Suisse à 10 millions d'habitants. Le face à face opposait Baptiste Hurni, conseiller aux états socialiste, à Didier Calame, conseiller national UDC. La modératrice était Sarah Massy de RTN. Le débat en lui-même, suivi par une petite assemblée, s'est tenu dans une ambiance sereine. La ronde des questions du public s'est déroulée dans une ambiance un peu plus électrique. A deux semaines de la votation, les fronts se durcissent un peu.

Didier Calame (UDC) a défendu le texte en estimant que la croissance démographique exerce déjà une forte pression sur les infrastructures, le logement, le territoire, l'environnement et les services publics. Selon lui, fixer une limite permettrait d'anticiper une aggravation de ces tensions, de mieux maîtriser l'immigration et de préserver la qualité de vie ainsi que les terres agricoles.

Baptiste Hurni (PS) s'est opposé à cette approche. Il a soutenu que les difficultés évoquées relèvent surtout de choix politiques et d'aménagement, et non d'un simple seuil démographique national. Il a plaidé pour des réponses ciblées, comme l'investissement dans les transports et les infrastructures, la lutte contre la spéculation immobilière, la formation de personnel dans la santé ou encore l'amélioration des conditions de travail. Il a également fait valoir que l'immigration contribue à répondre aux besoins de main-d'œuvre, au financement des assurances sociales et au fonctionnement de secteurs comme la santé et l'industrie.

Les échanges ont porté en particulier sur la pression exercée par la croissance démographique sur le logement, les transports, la santé, l'emploi, l'AVS et les relations avec l'Union européenne. Didier Calame a défendu une réduction de l'immigration nette et une renégociation des accords liés à la libre circulation, tandis que Baptiste Hurni a mis en garde contre les conséquences économiques et sociales d'une telle limitation, notamment pour le recrutement de personnel qualifié et pour certains services essentiels. Le débat a ainsi opposé deux lectures du même constat: pour l'UDC, la priorité est de fixer une limite démographique; pour le PS, il faut surtout agir sur les politiques publiques afin d'accompagner la croissance et d'en corriger les effets négatifs.

DJ



Deux orateurs dans la dernière ligne droite



BURKHARD - SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

COUVERTURE
ETANCHEITE

FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

CRESSIER

Fête villageoise autour du royaume des mots



À Cressier, la place du village a bruisé d'une animation inhabituelle ce premier samedi de juin à l'occasion de la 5^e édition du Salon du Livre au Château, où se sont mêlés musique, expositions, artisans et animations, créant une atmosphère joyeuse et conviviale autour des auteurs et autrices venus présenter un large panorama culturel.

Avec raison, le conseiller communal Jérémie Veillard, en charge de la culture, a souligné dans son message de reconnaissance aux organisateurs et à tous les participants que «le cadre exceptionnel du château est l'écrin idéal pour célébrer la littérature sous toutes ses formes». Devant les stands, familles, seniors et jeunes ont déambulé à la recherche d'un coup de cœur ou simplement pour le plaisir d'échanger avec les auteurs, autrices et maisons d'édition de Suisse romande. Grâce au partage et à la convivialité, les contacts se sont voulus directs et les visiteurs, piqués de curiosité, ont multiplié les discussions. «J'ai visité les lieux où se déroule l'action de mon thriller», glisse un auteur. Un autre confie que «mes romans sont basés sur un événement réel», tandis qu'une habituée souligne: «Je suis fidèle au salon depuis sa création.»

Résolument dynamique, cette 5^e édition a misé sur l'attractivité tout en offrant une large visibilité aux romans de tous genres – polars, science-fiction, fantasy, développement personnel ou aventure –, mais aussi à la poésie, à la bande dessinée et à un vaste choix de livres jeunesse. Innovante, elle a également invité des artisans à présenter leur savoir-faire, de la sérigraphie à la lithographie, en passant par des accessoires liés au monde du livre déclinés en cire ou en papier plié.

Autour des jeux, des séances de maquillage et des contes, les enfants ont trouvé leur bonheur, n'hésitant pas à se joindre aux grands lors du concert du groupe West Tide, qui a insufflé une ambiance festive à la manifestation. Une fois sa cible trouvée, une caricature de Patrick Bruel en pleine crise est apparue sur l'écran durant le concert, sous les traits du duo Jo&Ted, suscitant rires et applaudissements.

Plus de 45 auteurs de Suisse romande ont ainsi partagé ce royaume des mots en français aux côtés d'un auteur anglophone. Cette 5^e édition a également mis un point d'honneur à honorer la culture albanaise à travers l'écrit, l'image et la peinture, constituant une véritable passerelle historique et artistique entre les cultures. «Les livres ont ce pouvoir précieux de franchir les frontières, de rapprocher les peuples et de favoriser le dialogue entre les cultures», avait justement rappelé le conseiller communal dans son éloge de cette journée littéraire.

Venu expressément saluer cette importante délégation d'artistes, Mentor Latifi, ambassadeur du Kosovo, s'est dit impressionné par les œuvres emblématiques capturant l'essence, l'histoire et l'identité albanaises, reflet précieux de la diaspora vivant en Suisse. En Helvétie, quelque 33'000 personnes parlent albanaise, dont deux tiers originaires du Kosovo et un tiers de Macédoine du Nord, a précisé l'ambassadeur, avant de remercier l'écrivain Ilir Xheladini, organisateur du Salon du Livre et artisan de ces rencontres au-delà des frontières.

Diffusé au PoinD'Ex, un court métrage a dévoilé un extrait des atrocités de la guerre du Kosovo, suivi d'un film offrant un contraste tout en douceur consacré à l'homme qui aimait les arbres.

À noter également que des jeunes de La Chaux-de-Fonds ont participé à la mise en place des stands. Les organisateurs leur ont adressé leurs remerciements pour leur engagement.

Ce rendez-vous culturel s'est rapidement imposé comme un temps fort régional.

GC

LE LANDERON

Amadeus Furrer, une exposition de sculptures sur pierre «Spacebones and more»



C'est dans son atelier du Landeron, base de son travail et endroit protégé, qu'Amadeus Furrer peut être lui-même et créer ses sculptures dans un environnement d'inspiration absolue. Ce lieu lui permet d'affiner son travail et sa créativité.

De prime abord, c'est en terre cuite et céramique qu'il peut laisser libre court à son imagination dans une recherche de formes qui peuvent parfois faire penser à des formes d'ossature humaine tel que ses sculptures

dans son exposition. Lorsque le résultat de sa vision est parfait, vient le moment de réaliser une œuvre en travaillant sur des blocs volcaniques de Volvic, de marbre ou de calcaire. C'est au ciseau, burin et autre qu'il taille ses sculptures finales, un moment magique face à la résistance de la pierre tout en créant la vie. Suite à ces périodes de solitude productive, l'organisation d'expositions lui permet de sortir et de compenser ce repli sur soi. C'est une joie pour lui de découvrir les réactions du public en allant à sa rencontre. Une belle expérience humaine.

Exposition au Péristyle de Neuchâtel

C'est pour cette raison qu'il sera toujours présent lors de sa nouvelle exposition. Il va travailler la terre glaise ou l'argile et créer des formes qu'il pourra ensuite transposer en une œuvre définitive. Une exposition inédite qui permettra au public de se plonger dans l'univers et peut-être l'existence de la vie ailleurs. À voir absolument.

Renseignements

Dates: du samedi 20 juin 2026 au dimanche 28 juin 2026

Lieu: Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel:

Lancement-vernissage, **vendredi 19 juin 2026 dès 17h**

Mardi 23 juin 2026 à 19h30, Apesanteur, soirée galactique avec Rambling Star, votre guide à travers la galaxie, astrophotographie, astronomie, sa science et sa beauté. Conférence tenue par Johnfox, ancien bassiste du groupe des Rambling Wheelers et passionné par les astres et l'univers.

Samedi 27 juin 2026 de 15h à 18h. Alunissage, événement de fin
Découverte de ses sculptures sur son site www.amadeus-sculptures.ch, sur Facebook et Instagram.

CP



SAINT-BLAISE

Week-end passé au port Animé par la Surf Party d'Ichtus



5, 6 et 7 juin écoulés, c'était le week-end festif du Club nautique Ichtus sur la pelouse du port que les organisateurs de la manifestation ont appelé pour la circonstance **St-Blaise – Beach!**

Fondé en 1981, par quelques amateurs de sports nautiques animés par une éthique de mutualisation du matériel, Ichtus réunit toutes celles et ceux qui, dans la région, s'adonnent à la pratique de sports permettant de «s'éclater» sur l'eau et dans les vents du Bas-Lac. Au programme: des initiations aux sports nautiques, des tours de foiling (pratique consistant à uti-

liser une aile portante (le foil) fixée sous la planche), des régates de windsurfing (courses de planches à voile) et un tournoi de beach-volley (3x3).

Le week-end fut aussi l'occasion de rencontres: une cantine servait des pizzas et des crêpes jusque tard dans les deux nuits de la Party.

CZ

Vita'LATÉNA

Avec le programme Vita'Laténa, profitez chaque semaine d'activités sportives gratuites, ouvertes à toutes et tous !

Retrouvez-nous sur les infrastructures de la commune pour partager des moments dynamiques, dans une ambiance conviviale et accessible, quel que soit votre niveau. En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée, à l'exception du cours "Gym cardio" qui se déroule en intérieur.

Dimanche	14 juin	10 h 00	Yoga Lucia Pontes	Plage d'Hauterive (tapis à prendre avec soi)
Mercredi	17 juin	17 h 30	Fitness en plein air Didier De Oliveira (9.81 Training)	Fitness urbain de Saint-Blaise
Dimanche	21 juin	10 h 00	Gym cardio Michel Vesco	Maison de commune, Enges
Mercredi	24 juin	17 h 30	Fitness en plein air Jessica Sousa (JessActiv)	Fitness urbain de Saint-Blaise
Dimanche	28 juin	10 h 00	Pilates Nina Ballif (NAEA Pilatesflows)	Plage d'Hauterive (tapis à prendre avec soi)



Programme complet sur notre site internet

Service cantonal
de la santé publique

ine.ch

UNE DOSE DE VITALITÉ OFFERTE PAR
VOTRE COMMUNE !



LA NEUVEVILLE - AU PROGRAMME !



LE DIABLE S'HABILLE EN PRADA 2

Comédie de David Frankel

avec Meryl Streep, Anne Hathaway, Emily Blunt

Miranda, Andy, Emily et Nigel replongent dans l'univers impitoyable et glamour du magazine Runway et des rues new-yorkaises où l'élégance est une arme redoutable.

VE 12 et DI 21 juin
à 20h30 en VOST
SA 20 juin à 20h30 en VF
6 (12) ans - USA - 1h59 - 2026



LE VIRTUOSE

Thriller de Daniel Rohrer avec Leo Woodall,
Dustin Hoffman, Jean Reno, Havana Rose Liu

Pour Niki White (Leo Woodall), accordeur de piano, son ouïe hypersensible est à la fois une malédiction et une bénédiction. Accompagné de son mentor Harry Horowitz (Dustin Hoffman), il parcourt New York pour s'occuper d'instruments qui nécessitent son don particulier. Une tâche qui oblige Niki, d'ordinaire plutôt taciturne, à interagir avec les gens. Notamment avec Ruthie (Havana Rose Liu), pour laquelle il éprouve immédiatement une attirance. Mais lorsque des personnages louches se rendent compte que l'ouïe de Niki est également utile pour ouvrir des coffres-forts, les événements prennent une tournure dangereuse.

SA 13 et ME 17 juin à 20h30 en VF
DI 14 juin à 20h30 en VOST
DI 21 juin à 17h en VOST
12 ans - CA - 1h48 - 2026



POUR LE PLAISIR

Comédie de Reem Kherici avec Alexandra Lamy
François Cluzet Mitty Hazanavicius

Et si on vous racontait l'invention du siècle? Un couple, une vérité qui explose. Fanny et Tom sont mariés et heureux depuis 20 ans. Mais un jour un secret éclate: Fanny n'a jamais eu d'orgasme. Tom, ingénieur, décide alors de relever un défi audacieux: créer l'objet qui révolutionnera le plaisir féminin. Ensemble, ils se lancent dans cette quête aussi déjantée qu'émouvante qui va transformer leur couple. Jusqu'où iront-ils? Loïn, très loïn.

DI 14 juin à 17h, MA 16 et VE 19 juin à 20h30
12 (14) ans - FR - 1h29 - 2026



HISTOIRES PARALLÈLES

Drame de Asghar Farhadi

avec Isabelle Huppert, Virginie Efira, Vincent Cassel

En quête d'inspiration pour son nouveau roman, Sylvie espionne ses voisins d'en face. Quand elle engage le jeune Adam pour l'aider dans son quotidien, elle ignore que celui-ci va bouleverser sa vie et son travail, jusqu'à ce que la fiction qu'elle avait imaginée dépasse leur réalité à tous.

MA 23, MA 30 juin et VE 3 juillet à 20h30
DI 28 juin à 17h
14 ans - FR - 2h19 - 2026



POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS
DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH

MARIN-EPAGNIER

Là où l'art se perd pour mieux se retrouver



Art-K-Ologue

Exposition collective d'artistes Neuchâtelois

- L'Ange Violent
- Anne Coste
- Jo-Vanni
- Kahina Fekhar
- Marcus Garufo
- Mandril
- "O"
- Switzerland

15 mai au 28 juin
Atelier du lac
Ramée - Marin
Vernissage 15 mai dès 16h

Evènements :
Plusieurs événements/ateliers artistiques et culturels (adultes/enfants) sont organisés durant toute l'exposition. Baignade grillade ou petite restauration sur place possible.

Information planning et inscription

Facebook, QR code, Instagram, QR code, QR code, QR code

Le lieu joue d'ailleurs un rôle essentiel dans cette sensation. L'Atelier du lac ressemble moins à une galerie qu'à une maison habitée par les saisons. Entourée de végétation, presque cachée dans le paysage, la bâtisse donne l'impression d'avoir poussé là naturellement. On imagine les visiteurs traversant les espaces comme on traverse un rêve étrange: une salle remplie de dessins fantastiques, puis un atelier de modelage, avant de tomber dehors sur une performance musicale ou une installation de land art entre les arbres.

Cette dimension organique traverse toute la programmation. Chaque semaine, un artiste investira librement le grand espace extérieur. Les ateliers permettront au public de passer lui aussi de l'autre côté du regard: aquarelle, moulage, empreintes végétales, dessin manga, peinture acrylique ou créations inspirées par la nature. Les enfants y auront autant leur place que les artistes confirmés.

Le programme des premiers week-ends reflète parfaitement cette énergie foisonnante. Jam sessions spontanées, ateliers d'impression, modelage, dessin fantastique ou expériences de land art participatif se succéderont sans hiérarchie entre les disciplines. Un concert peut naître après une discussion. Une œuvre peut évoluer au fil des jours. Rien n'est totalement fermé.

Les artistes annoncés composent eux aussi une constellation singulière. Certains travaillent la matière brute, d'autres l'abstraction, le fantastique, l'intuitif ou le symbolique. On sent derrière leurs démarches une même attirance pour les zones moins contrôlées de la création. Quelque chose de plus instinctif, presque viscéral parfois.

Et c'est peut-être ce qui rend Art-K-Ologue si difficile à ranger dans une case. L'événement emprunte autant au laboratoire artistique qu'au refuge poétique. On peut y apprendre une technique, écouter de la musique au coucher du soleil, discuter avec un artiste ou simplement s'asseoir et regarder le lieu vivre.

Dans une époque où tout semble devoir être rentable, calibré ou immédiatement compréhensible, cette proposition assume au contraire le flou, l'expérimentation et la rencontre humaine. Les ateliers sont proposés à prix libre ou au coût du matériel uniquement, afin que chacun puisse participer. Une philosophie rare, presque fragile aujourd'hui, mais qui donne à l'ensemble une chaleur particulière.

Art-K-Ologue ne promet pas une visite parfaite ni un parcours lisse. Il promet mieux: une expérience. Quelque chose qui échappe un peu. Une parenthèse où l'on accepte de ne plus tout maîtriser. Où l'art redevient un terrain d'exploration, de hasard, de partage et d'émotion brute.

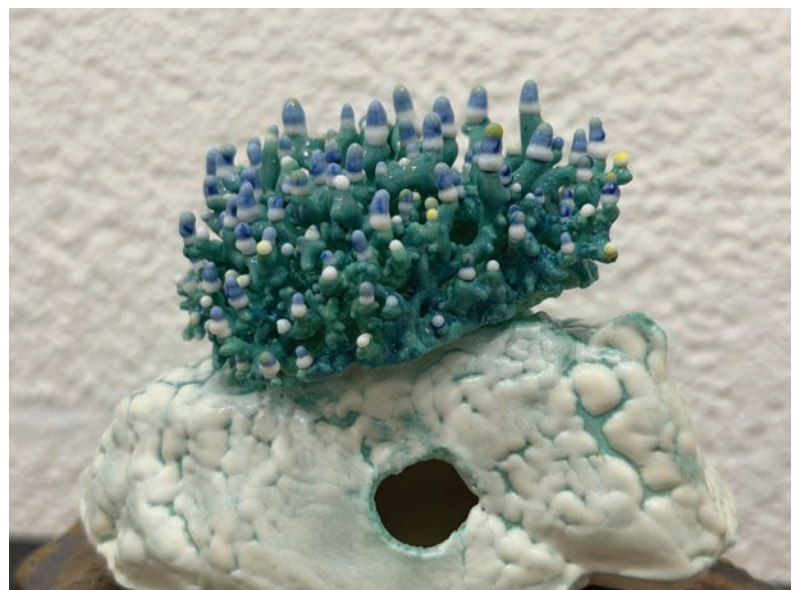
CS

À Marin, il existe un endroit où les frontières deviennent floues. Entre la forêt et le lac, dans une vieille bâtisse qui semble avoir absorbé des décennies de silence, de passages et de rêves, des artistes s'apprêtent à faire exploser les cadres. Pas pour provoquer gratuitement. Pas pour suivre une mode. Mais pour remettre du souffle, du trouble et de l'émotion dans la création contemporaine.

Art-K-Ologue n'a rien d'une exposition classique. Ici, les œuvres ne cherchent pas à rester sages. Elles débordent. Elles s'étendent dehors, dans les arbres, sur les murs, dans les sons, dans les mains des visiteurs. Elles se mélangent aux discussions, aux ateliers, à la musique, aux odeurs de peinture fraîche et d'herbe humide. On y vient autant pour regarder que pour ressentir.

Jusqu'au 28 juin 2026, l'Atelier du lac deviendra ainsi un territoire mouvant, habité par des univers multiples. Peinture, céramique, installations, dessin fantastique, land art, créations naturelles ou musique improvisée y cohabiteront dans une liberté revendiquée. L'événement rassemble des artistes venus d'horizons très différents, parfois éloignés des circuits traditionnels, mais réunis par une même envie: créer sans cloison.

Le nom lui-même intrigue. Art-K-Ologue sonne comme un mot retrouvé sous la terre, un fragment ancien réinventé. Il évoque des fouilles, des traces, des couches de mémoire. Et cette impression se retrouve partout dans le projet. Rien n'y semble totalement figé ni totalement expliqué. L'exposition préfère ouvrir des passages plutôt que délivrer un discours.



Chaque artiste amène sa touche, son univers, où l'on plonge avec délice.



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception. Pour en savoir davantage sur le programme, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Samedi 13 juin: 9h30 **Éveil à la foi** au centre paroissial réformé de Cressier, pour les enfants de 1 à 6 ans et leur famille. Thème « Je t'en prie – Dialoguer avec Dieu ». Suivi d'un apéro.

Renseignements: Ruth Letare (079 872 25 18) et Florence Deschildre (078 741 51 57)

Samedi 20 juin: Quelle paix pour le Proche-Orient? Quel impact pour nos églises?

de 9h à 16h30 au centre paroissial de Cressier

Invitation à une journée de réflexion et de partage autour d'un enjeu majeur de notre temps. Les intervenants (cf. flyer sur le site) ont en commun une préoccupation pour une coexistence possible au Proche-Orient, fondée sur la justice, la paix et la reconnaissance mutuelle. Les participants sont invités à venir dans le même esprit.

Dimanche 21 juin: 10h **Culte café croissant** – accueil au foyer de St-Blaise, puis témoignage au temple avec **Sophie Rossel «Mettre ses dons au service des autres»**.

Les Bourdons et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche (début au culte) à la cure.

*Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch
Flyers papiers disponibles dans les divers lieux de cultes.*

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 14 juin: 10h00 Culte unique «**spécial fête des pères**» au centre paroissial de Cressier. Tous les enfants sont bienvenus à Cressier. Les Bourdons (garderie) sont sur place également.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harnos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

Marin

Mardi 16 juin: 12h00 **Repas ouverts à la cure de Marin** (Foinreuse 6).

Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie!

Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M^{me} Françoise Messerli / 077 415 83 82 / efmesserli@hotmail.com - Prix: CHF 12.-

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 16 juin: 10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 12 juin

9h00 Messe + Confessions + Chapelets

Samedi 13 juin

18h00 Messe

Dimanche 14 juin

10h45 Messe

Jedi 18 juin

18h30 Réunion Conseil de Communauté, salle paroissiale sous l'église

Vendredi 19 juin

9h00 Messe + Confessions + Chapelets

Samedi 20 juin

18h00 Messe

Dimanche 21 juin

10h45 Messe

ATTENTION NOUVEL HORAIRE DE SECRETARIAT ET NUMERO DE MOBILE
Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

077 252 91 08 / 079 367 79 32

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: Abbé Gérard Muanda

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 14 juin

9h15 Messe

Lundi 15 juin

19h30 Pas de répétition de l'Ensemble Vocal GAUDIUM
au Chalet St-Martin

Mardi 16 juin

11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide

Mercredi 17 juin

18h30 Assemblée Générale de Cressier-Cornaux au Chalet St-Martin

Jedi 18 juin

11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide

Dimanche 21 juin

9h15 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise
079 367 79 32.

**Sandro Agustoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier
077 427 84 59 – sandro.agustoni@cath-ne.ch**

**Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le jeudi de 13h30 à
17h00 – 077 252 91 08 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch**

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 13 juin

11h00 Célébration baptême à la Chapelle des D-M-M

Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise
079 367 79 32.

**Sandro Agustoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier
077 427 84 59 – sandro.agustoni@cath-ne.ch**

**Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le jeudi de 13h30 à
17h00 – 077 252 91 08 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch**

SolarTech
ENGINEERING SA
Rejoignez le système solaire
0848 003 848
www.solartech-engineering.ch

À L'AFFICHE

LE DIABLE S'HABILLE EN PRADA 2
VE 12 ET DI 21 JUIN À 20H30 EN VOST
SA 20 JUIN À 20H30 EN VF

LE VIRTUOSE
SA 13 ET ME 17 JUIN À 20H30 EN VF
DI 14 JUIN À 20H30 EN VOST
DI 21 JUIN À 17H EN VOST

POUR LE PLAISIR
MA 16 ET VE 19 JUIN À 20H30
DI 14 JUIN À 17H

HISTOIRES PARALLÈLES
MA 23, MA 30 JUIN ET VE 3 JUILLET À 20H30
DI 28 JUIN À 17H

PROCHAINEMENT

DISCLOSURE DAY
L'OBJET DU DÉLIT
OPEN AIR DU 12 AU 15 AOÛT
SUR LA PLAGE DE LA LIBERTÉ

WWW.CINE2520.CH

BULCOM

Votre journal

Boostez votre communication!

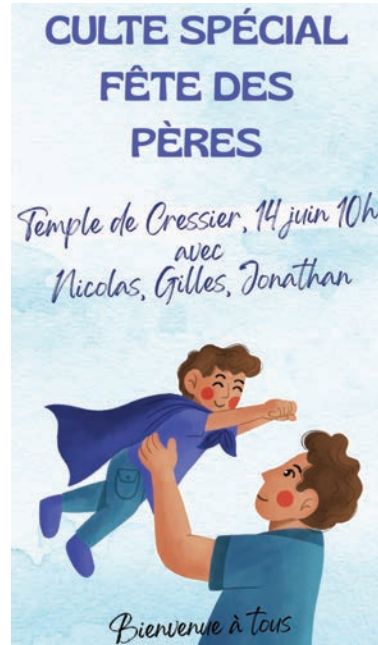
Cet emplacement publicitaire est fait pour vous

Renseignements :

annonces@bulcom.ch
032 756 97 93

ENTRE-DEUX-LACS

Un culte pour la Fête des pères



Ce dimanche, nous vous proposons un culte spécial autour de cette fête, célébrée il y a déjà quelques jours.

Pour l'occasion, **trois papas** viendront partager un peu de leur vécu: leur rôle dans la famille, **leurs joies, leurs questions** et parfois **leurs défis**. Certains sont pères de jeunes enfants, d'autres d'adolescents ou de jeunes adultes. Petits enfants, petits soucis; grands enfants, grands soucis... paraît-il!

Ce sera aussi l'occasion de réfléchir à ce que le mot «père» évoque pour chacun. Pour certains, il rappelle de beaux souvenirs et une présence rassurante; pour d'autres, il peut être associé à des expériences plus compliquées. Ensemble, nous regarderons ce que la Bible nous dit du Père céleste: un Dieu proche, aimant, attentif et fidèle. Un Père que Jésus nous invite même à appeler «Papa»!

Nous aurons également une pensée particulière pour tous les pères, grands-pères et autres figures paternelles qui accompagnent, encouragent et soutiennent les plus jeunes au fil des années.

Bienvenue à chacune et chacun! Ce dimanche, 14 juin, 10h, temple protestant de Cressier.

Les enfants seront pris en charge par des équipes de bénévoles. Il y en a pour tous les âges!

Ruth Letare, diacre

PEUGEOT
308 / 308 SW

PAR AMOUR DE LA ROUTE

- PEUGEOT i-Cockpit® 3D avec combiné d'instruments numérique 10 pouces
- PEUGEOT i-Connect® avec écran tactile couleur HD 10 pouces et fonction Mirror Screen sans fil pour Apple CarPlay™ / Android Auto™

* Garantie 8 ans / 100'000 km (Au premier des deux termes atteint. Garantie constructeur de 3 ans / 100'000 km incluse.)

8 ANS GARANTIE PEUGEOT

AUTOHAUS GERTSCH AG
Bielstrasse 27, 3232 Ins
T 032 313 22 25

f @ info@autohausgertsch.ch
www.autohausgertsch.ch



SAINT-BLAISE

Matchs du FC Saint-Blaise



Samedi 13.06.2026

- 11h00 TE2L Cornaux Jaune vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps
Groupe 2 - Terrain de sports - A, Cornaux
- 11h30 Tournoi Juniors E-F-G / Brack play more football
Jun.E 3^{ème} degré - tour printemps
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2025/2026)
Organisateur: FC Le Locle
Jeanneret - A - terrain synthétique, Le Locle
- 13h30 FC Saint-Blaise vs. Team Béroche-Bevaix (Béroche) I
championnat Juniores féminines FF-17 - Groupe 1
Les Fourches, St Blaise
- 18h00 FC Saint-Blaise I vs. FC Ueberstorf I
championnat 2^e ligue interrégionale - Groupe 2
Les Fourches, St Blaise
- 18h30 Team Neuchâtel vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors A - tour printemps - Groupe 2
Le Chanet 2 synthétique, Neuchâtel

Dimanche 14.06.2026

- 10h00 FC Saint-Blaise II vs. FC Erguël II
championnat 3^e ligue - Groupe 2
Les Fourches, St Blaise

Samedi 20.06.2026

- 9h30 FC Saint-Blaise vs. FC Colombier
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps
Groupe 2 - Les Fourches, St Blaise
- 10h00 TE2L Cressier vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors D-7 - 1^{er} degré - tour printemps
Groupe 1 - Stade des Prélards - A, Cressier
- 12h00 FC Saint-Blaise vs. Team Neuchâtel
championnat Juniors D-9 - 3^{ème} degré - tour printemps
Groupe 3 - Les Fourches, St Blaise
- 16h00 FC Saint-Blaise vs. GrpM FC Etoile-Sporting
championnat Juniors A - tour printemps - Groupe 2
Les Fourches, St Blaise

MARIN

Matchs du FC Marin-Sports



Samedi 13.06.2026

- 9h30 Audax Coffrane Academy (Audax) II - FC Marin-Sports II - Juniors D9, groupe 2
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Brack play more football
Jun.E 2^{ème} degré, org. FC Val-de-Ruz
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Brack play more football
Jun.E 3^{ème} degré, org. FC Marin-Sports
- 10h30 FC Marin-Sports I - Audax Coffrane Academy (Audax) I Juniors D9, groupe 1
- 12h00 FC Ticino - FC Marin-Sports - Juniors D7, groupe 1
- 13h30 TE2L Cornaux - FC Marin-Sports II - Juniors C, groupe 4
- 14h00 FC Colombier - FC Marin-Sports - Juniors féminines FF 14, groupe 2
- 18h00 FC Le Parc I - FC Marin-Sports I - 2^{ème} ligue, groupe 1

Dimanche 14.06.2026

- 10h00 FC Marin-Sports II - FC Le Parc II - 3^{ème} ligue, groupe 2
- 13h00 FC Vernier I - FC Main-Sports I - Championnat Youth League C
- 14h00 FC Hauterive - FC Marin-Sports - Juniors B, Groupe 2

Mercredi 17.06.2026

- 18h30 FC Marin-Sports - FC Béroche-Bevaix (Béroche) - Juniors D7, groupe 1
- 19h00 FC Marin-Sports II - Team Neuchâtel - Juniors C, groupe 4

CORNAUX

Matchs du FC Cornaux



Jeudi 11.06.2026

- 19h00 TE2L Cornaux Bleu-FC Etoile-Sporting FFMN
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps
Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux

Samedi 13.06.2026

- 9h00 TE2L Cornaux-Team DS Chaux-de-Fonds (Superga)
championnat Juniors D-7 - 2^{ème} degré - tour printemps
Groupe 2 - Terrain de sports - A, Cornaux
- 9h00 Jun.E 2^{ème} degré - tour printemps
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2025/2026)
Organisateur: FC Le Parc - Terrain des Forges - A
terrain synthétique, La Chaux-de-Fonds
- 10h00 JE/FF-11 tour printemps
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, JE/FF-11, 2025/2026)
Organisateur: FC Val-de-Ruz
Centre Sportif - A, Les Geneveys s/Coffrane
- 11h00 TE2L Cornaux Jaune-FC Saint-Blaise - championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps - Groupe 2
Terrain de sports - A, Cornaux
- 13h30 TE2L Cornaux-FC Marin-Sports II
championnat Juniors C - 2x45 - Groupe 4
Terrain de sports - A, Cornaux

Mercredi 17.06.2026

- 19h00 TE2L Cornaux Jaune-FC Val-de-Travers
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps
Groupe 2 - Terrain de sports - A, Cornaux

LE LANDERON

Matchs du FC Le Landeron



Samedi 13.06.2026

- 9h30 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Etoile-Sporting
Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds
- 10h00 FC Peseux Comète - TE2L Le Landeron
championnat Juniors D - Terrain de Chantemerle - A, Peseux
- 11h00 TE2L Le Landeron - Team Béroche-Bevaix (Bevaix)
championnat Juniors D
Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron

Mercredi 17.06.2026

- 18h15 FC Colombier I - TE2L Le Landeron - championnat Juniors D
Stade des Chézards - Centre professionnel, Colombier

LIGNIÈRES

Matchs du FC Lignières



Samedi 13.06.2026

- 9h00 TE2L Lignières - GrpM Le Parc
championnat Juniors D-7 - Centre Sportif, Lignières
- 9h00 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Hauterive - Vieilles Carrières, Hauterive
- 11h00 TE2L Lignières - FC Colombier I
championnat Juniors D-9 - Centre Sportif, Lignières
- 17h00 FC Boudry - TE2L Lignières - championnat Juniors B
Stade des Buchilles, Plaine de Perreux
- 18h00 FC Lignières I - FC Cortailod I
championnat 2^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Dimanche 14.06.2026

- 14h00 FC Lignières II - FC Cornaux
championnat 4^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Mercredi 17.06.2026

- 19h00 TE2L Lignières - FC Corcelles-Cormondèche II
championnat juniors D-9 - Centre Sportif, Lignières

CORNAUX

Les jubilaires réunis autour de la musique et du chant



Judi 4 juin, à l'Espace Ta'Tou, les jubilaires de Cornaux ont été mis à l'honneur lors de la traditionnelle sérénade organisée conjointement par la Société de musique de l'Union et le Chœur d'Hommes. Entre chansons, morceaux de fanfare et moments de convivialité, la soirée a permis de célébrer celles et ceux qui franchissent une étape importante de leur vie tout en renforçant les liens qui unissent la communauté villageoise.

Accueillis dès 18 heures à l'Espace Ta'Tou, les jubilaires ont pris part à une soirée placée sous le signe de la musique et du partage.

Cette tradition permet de rendre hommage aux habitantes et habitants qui célèbrent un anniversaire marquant ou un jubilé de mariage.

Dans son mot de bienvenue, Océane Jacot, présidente de l'Union, a rappelé le sens de cette rencontre: «Que ce soit un anniversaire de vie ou un anniversaire de mariage, chaque jubilé est une histoire unique, faite de joies, de défis et de moments précieux qui méritent d'être célébrés.» Elle a également souligné que la musique et le chant constituaient une manière de remercier les jubilaires pour leur parcours et tout ce qu'ils apportent à la vie du village.

La première partie de la soirée a été assurée par le Chœur d'Hommes de Cornaux, dirigé par Evan Métral. Les chanteurs ont proposé un programme mêlant grands classiques de la chanson francophone et airs populaires. Le public a été associé à plusieurs reprises à la prestation, en tapant des mains, puis en claquant des doigts. Les spectateurs ont également été invités à reprendre le refrain des «Lacs du Connemara». Avec humour, Evan Métral a profité de l'occasion pour lancer un appel au recrutement, invitant les hommes

présents à rejoindre les rangs du chœur masculin.

La Société de musique de l'Union a pris le relais pour la deuxième partie du concert. Malgré l'absence actuelle d'un directeur, que la société recherche toujours activement, les musiciennes et musiciens ont présenté un programme varié. Parmi les moments marquants de cette partie figurait notamment l'interprétation de «Lyoba», durant laquelle plusieurs membres du Chœur d'Hommes se sont spontanément joints aux musiciens depuis leur place dans la salle, offrant un joli moment de complicité entre les deux sociétés.

Au nom des jubilaires, un représentant a ensuite pris la parole afin de remercier chaleureusement les deux ensembles pour leur engagement et pour la qualité des prestations offertes au cours de la soirée. Il a souligné le plaisir procuré par ces moments musicaux et l'importance de ces rencontres qui contribuent à faire vivre l'esprit de communauté.

La soirée s'est finalement prolongée autour d'un joli buffet préparé avec soin. Jubilaires, musiciens et chanteurs ont ainsi pu partager un agréable moment.

IN

Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

HAUTERIVE

Matches du FC Hauterive

Samedi 13 juin 2026

- 9h00 Tournoi Juniors E-F-G/Brack play more football Juniors E 1^{er} degré
- 10h00 Team Milvignes Warriors - FC Hauterive (Juniors D9) 2^{ème} degré
- 11h30 FC Hauterive I FC Cortailod (Juniors D-7) 2^{ème} degré
- 14h00 FC Hauterive I - FC Val de Ruz I (Juniors C) groupe 2
- 17h30 FC Hauterive II - Team Olympic (Floria) (Juniors D9)

Dimanche 14.06.26

- 14h00 FC Hauterive - FC Marin-Sports (Juniors B)
- 14h00 FC Les Bois II - FC Hauterive II (4^{ème} ligue)

Mardi 16.06.26

- 19h30 FCFF (La Chaux de Fonds II - FC Hauterive II (Juniors C) groupe 3



SITUATION
PROFESSIONNELLE
ADULTES

JE VALORISE MES COMPÉTENCES

JE VALIDE MON EXPÉRIENCE!

Obtenez une AFP ou un CFC à l'âge adulte dans votre domaine.

► www.ne.ch/cpa



Découvrez les témoignages de Fernanda Silva Bernardo et de Burim Ahmetaj.





FESTIVAL 15 ANS MARIN CENTRE

Mercredi 17 juin au samedi 20 juin

CONCERTS

Bastian Baker

Junior Tshaka

et la chorale des écoles neuchâtelaises

Angie Ott

SPECTACLES

Magie

avec David Schulthess

« On fait le rap »

avec Sim's et DJ Menas

Gratuit

Détails et horaires
www.marincentre.ch

MIGROS

Pour-cent culturel

15

ans

marincentre
tout, simplement.

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Il y a 550 ans

La Suisse gagnait deux batailles au Pays des Trois-Lacs avec le coup de pouce des Landeronnais



En octobre 1474, la Suisse, qui réunissait huit cantons, avait déjà déclaré la guerre à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui possédait une bonne partie de l'Europe. Les Confédérés tentaient d'enlever le Pays de Vaud à la Savoie, alliée du duc de Bourgogne.

Parti de Besançon avec une armée de mercenaires, Charles le Téméraire veut, cependant, en découdre avec les Suisses qui ont occupé le château de Grandson en terres vaudoises récemment tombé dans leurs mains.

Bataille de Grandson, 2 mars 1476

Le 28 février 1476, le duc reprend le château. Il met à mort la garnison suisse formée de 412 soldats bernois et fribourgeois. Les Confédérés rassemblent une armée forte d'un peu moins de 20'000 soldats, le 1^{er} mars 1476, à Bevaix. A Grandson, l'armée de Charles le Téméraire en compte autant. Le 2 mars, la confrontation entre les deux armées a lieu, à Concise. A un moment donné dans les combats, le duc de Bourgogne décide de faire reculer sa cavalerie pour offrir une meilleure position de tir à son artillerie. Ses troupes interprètent à tort ce mouvement comme une retraite de surcroît

au moment où arrivent des renforts de soldats confédérés. L'armée ducale bat en retraite laissant sur le champ de bataille: 1000 tentes. 27 bannières, 550 drapeaux. 247 bouches à feu, 800 arquebuses, 300 tonneaux de poudre et 10'000 chevaux, le trésor et le chapeau du duc!

Bataille de Morat, 22 juin 1476

Après sa défaite à Grandson, le duc de Bourgogne se retira avec son armée à Lausanne. Mais il voulut prendre sa revanche en assiégeant Morat. Le 22 juin 1476, 20'000 soldats suisses furent opposés à 20'000 soldats bourguignons. Une 2^e fois, l'armée ducale fut mise en pièces par les Confédérés: là, 10'000 à 12'000 soldats de l'armée de Charles le Téméraire perdirent la vie. (Illustration: Détail d'un tableau de la Bataille de Morat de Diebold Schilling réalisé en 14080).

La citation d'un auteur inconnu « Charles le Téméraire perdit à Grandson le bien, à Morat le courage et à Nancy la vie » résume bien cet épisode de l'histoire suisse.

Escarmouches dans les marais du Landeron et de Cressier

Rodolphe de Hochberg, prince de Neuchâtel, fit reconnaître la neutralité de sa principauté bien qu'alliée de la Suisse. Néanmoins, Le Landeron dépêcha un petit contingent d'hommes à la bataille de Grandson. En outre, l'armée du duc de Bourgogne avait envoyé des soldats sur les terres de Cressier et du Landeron pour se fournir de fourrage; ils furent farouchement combattus par les habitants du Landeron et de Cressier qui défendaient leurs biens. Tel fut un moment fort du passé de notre région presque oublié.

Claude Zweiacker